

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 27 (2000)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Le Val-de-Travers et la carte de l'ouverture  
**Autor:** Tschanz, Pierre-André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-912507>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Val-de-Travers et la carte de l'ouverture

PIERRE-ANDRÉ TSCHANZ

**LES VERRIÈRES**, dernière commune suisse sur la route Neuchâtel–Dijon–Paris, doit sa célébrité à l'accueil des troupes françaises du général Bourbaki en 1871. La scène est reproduite dans le fameux Panorama des Bourbakis, exposé à Lucerne. On est à l'extrême occidentale du Val-de-Travers, la seule vallée en travers de l'arc jurassien: 166 km<sup>2</sup>, dont 73 km<sup>2</sup> de surface forestière productive; onze communes, parmi lesquelles La Côte-aux-Fées, nom poétique qui fleure bon l'absinthe, cette eau-de-vie si précieuse depuis son interdiction par décision populaire fédérale en 1910, Môtiers, terre de refuge provisoire de Jean-Jacques Rousseau, Fleurier et Couvet, centres industriels.

Région périphérique, le Val-de-Travers doit se battre pour faire entendre sa voix et faire valoir ses intérêts. Crises, restructurations, privatisations, concentrations, mondialisation posent des problèmes d'ordre économique, social et culturel et menacent le service public et l'emploi. Un quart des emplois ont disparu ces trente dernières années. On en compte 4720 aujourd'hui, pour une population de 12 500 âmes.

## Le changement économique

Foin de morosité cependant. Les responsables de l'Association Région Val-de-Travers

vers, organisation de droit privé qui regroupe les collectivités publiques de la vallée, jouent la carte de l'amélioration de la qualité et de la modernisation des infrastructures (écoles, installations sportives, transports publics, routes). «Nous voulons créer des emplois dans la vallée et réduire le nombre de pendulaires, car nous ne voulons pas devenir une cité-dortoir», explique Christelle Melly, secrétaire régionale de l'Association Région Val-de-Travers, «et l'immersion des habitants dans le tissu local est pour nous essentielle.»

Le Val-de-Travers a vu ses structures économiques changer profondément ces vingt dernières années. Prédominant, le secteur industriel, fait essentiellement d'horlogerie et de mécanique, a reculé et est devancé aujourd'hui par les services (45%). Le rôle de l'industrie n'en demeure pas moins crucial. «Ce qu'on a perdu en quantité, on l'a regagné en qualité et en diversification», déclare Eric-André Klauser, président de l'Association Région Val-de-Travers, citant de nouvelles implantations industrielles dans le domaine de la haute technologie (comme par exemple la société Etel, qui fabrique des moteurs) ou des manufactures horlogères de haut de gamme, comme Parmigiani Fleurier SA.

## Coopération interrégionale et transfrontalière

L'Association Région Val-de-Travers s'est dotée d'un programme de développement régional qui a pour objectifs majeurs d'accroître le poids politique de la région par une réforme des institutions politiques régionales – une fusion des onze communes politiques est en préparation – et de favoriser le dynamisme et la mise en valeur des ressources régionales. Elle entend jouer la carte de l'ouverture vers l'extérieur, vers les régions voisines, qu'elles soient neuchâteloises, vaudoises ou françaises.

Cette politique d'ouverture, partagée par les régions périphériques voisines, s'est traduite notamment par la fondation de la Communauté de Travail du Jura. Elle a permis, dans le domaine du tourisme, la création d'un passeport des musées couvrant la Franche-Comté, ainsi que les Montagnes neuchâteloises et vaudoises, la revalorisation d'itinéraires pédestres et la remise en valeur de la Route du Sel reliant les Salines royales d'Arc-et-Senans et la Suisse par le Val-de-Travers.

Malgré leur richesse, les ressources touristiques du Val-de-Travers (musées, vitraux, peinture et sculpture, mines d'asphalte, sites naturels, sentiers pédestres et pistes VTT) peuvent être mieux exploitées, «mais il faudra pour cela s'atteler à l'amélioration des infrastructures dans l'hôtellerie et la para-hôtellerie», souligne Philippe Tisserand, directeur des Mines d'Asphalte de La Presta à Môtiers Travers.

La coopération interrégionale s'étend aussi aux domaines de l'énergie, des transports, des déchets ou de la santé. Le Val-de-Travers, qui a bénéficié de quelque 17 millions de francs d'aides fédérales et cantonales au titre de la promotion des investissements dans les régions de montagne, croit assurément en son avenir. Le dynamisme de l'Association Région Val-de-Travers et «surtout la conscience régionale et le pouvoir de mobilisation important de la population», s'empresse d'ajouter Christelle Melly, permettent de surmonter l'indifférence et l'immobilisme de la politique.



Vue du Val-de-Travers avec au premier plan Fleurier.